

Ruhengeri le 13 Octobre 1958
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° A/1049/Agri 3/01

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Monsieur le Chef Kamali
à
RUHENGIRI

Monsieur le Chef,

Votre décision 1/58

Cette décision ne parle pas de l'utilisa-
tion des hangars.-

Envoyez moi sans tarder le procès-verbal
de la réunion à laquelle, j'ai assisté et au cours
de laquelle des propositions d'utilisation furent
faites.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J. DE MAN.-

